



## L'innovation dans le transport routier de voyageurs

Dans un environnement en profonde mutation, la FNTV assure une veille, alimente les réflexions et formule des propositions sur tous les sujets relatifs à l'innovation.

### ① L'ouverture des données progresse dans les réseaux interurbains

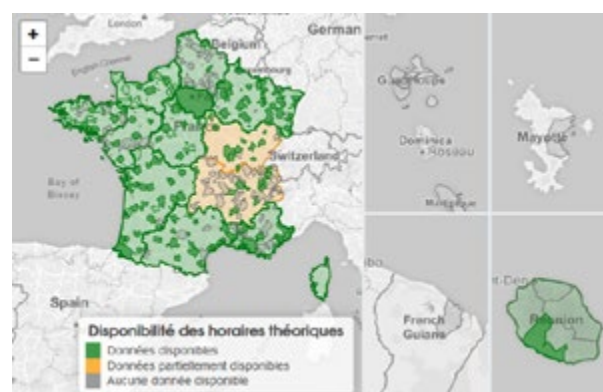
La LOM rend effective l'ouverture de données statiques et dynamiques des services de transport (services réguliers et nouvelles mobilités) existantes au plus tard, le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Celles-ci devront être transmises et mises à jour sur [le Point d'Accès National aux données de transport](#). La FNTV, qui travaille de manière régulière avec la Direction Interministérielle du Numérique, a publié un guide pratique de l'ouverture des données de transport FNTV [disponible sur le point d'accès national](#).

L'open data en chiffres :

- **254 jeux** de données de transport ouverts
- **191 autorités organisatrices** de la mobilité couvertes (sur 337)
- **Dont 12 régions** couvertes (sur 18)

**32,53 millions** de personnes en France habitent dans une zone où l'offre théorique de transport public est désormais publiée de manière ouverte et disponible sur le Point d'Accès National.



## 2 Mobility As A Service

L'un des objectifs de la LOM était de permettre l'essor de Services d'Information Multimodaux (SIM) sur les transports et d'encourager la vente de titres, voire de « forfaits mobilité », sur ces plateformes multimodales. Les AOM régionales seront chargées de veiller à l'existence d'un système d'information sur l'ensemble des modes de déplacement sur leur territoire. La formulation du texte n'impose pas à la Région la création d'un SIM, celui-ci pourra être développé par un acteur privé. Les services numériques multimodaux sont des plateformes qui permettent la vente de services de mobilité de stationnement ou de services fournis par une centrale de réservation (Article L1115-10 du code des transports). Ces services numériques peuvent être fournis par un opérateur commercial ou par une autorité organisatrice de la mobilité.

La FNTV participe à la rédaction des décrets d'application de la LOM concernant ces services d'information multimodaux pour les rendre pleinement opérationnels.

## 3 Les mobilités collectives autonomes cherchent leur modèle

Si la mobilité collective autonome a suscité un fort intérêt des opérateurs et généré de nombreux débats quant à son opérationnalité et à sa diffusion, on constate néanmoins un enthousiasme plus mesuré et une recherche du bon modèle.

En dehors des expérimentations en zones urbaines, on note des initiatives intéressantes d'entreprises de transport, comme les navettes mises en place dans des stations de ski ou les zones littorales.



## 4 La FNTV Nouvelles Mobilités s'agrandit !

La FNTV Nouvelles mobilités rassemble les entreprises opératrices des Services Librement Organisés (les « cars Macron »), les véhicules de moins de 10 places, ainsi que les start-ups de covoiturage (BlaBlaLines, Ecov, Klaxit) et de transport à la demande 2.0 comme Padam.



Cette structure a pour but de créer des passerelles entre les acteurs traditionnels qui exploitent des autocars et les acteurs du covoiturage qui se développent sur les territoires.

## 5 La FNTV au Comité Stratégique de France Mobilités

La FNTV est associée depuis son origine à la démarche « France Mobilités », initiée par le Ministère de la Transition écologique et présidée par Jean-Marc ZULESI, Député des Bouches-du-Rhône. Celle-ci vise à faciliter l'innovation dans la mobilité en partant des acteurs de terrain et en valorisant les initiatives locales.



C'est cette intelligence collective qui réunit au sein de France Mobilités tous les représentants et acteurs de la mobilité. La FNTV participe au Comité stratégique dans le collège des opérateurs pour faire valoir les atouts de l'autocar dans l'innovation des territoires.

Elle accompagne également ses adhérents pour qu'ils fassent connaître leurs solutions innovantes et se fassent référencer sur la [plateforme dédiée](#).